

Avec le soutien de :



Compte rendu de la réunion du Comité de Pilotage  
Site Natura 2000 « Saint-Beauzire » FR 8301083  
11 juin 2014 – salle de la mairie de Saint-Beauzire

### Présents :

M. Jean-Noël LHERITIER, Président du Comité de pilotage, Conseiller Général du canton de Brioude-nord  
Mme Flora PLANCHON, DDT de la Haute-Loire  
M. Lilian GIRARD, Chauve - Souris Auvergne  
M. Philippe CONIL, FDSEA 43  
M. Maurice PAGES, Communauté de communes du Brivadois  
M. Jean-Luc RIGAUD, Fédération départementale des chasseurs 43  
M. Hubert ASPERTI, ONCFS service départemental 43  
M. Michel STOQUE, FDSEA 43  
Mme Mireille GARDES, Chambre d'agriculture de la Haute-Loire  
M. David OLAGNOL, SMAT du Haut Allier

### Excusés :

Fédération départementale de pêche  
Conseil Régional d'Auvergne  
DREAL Auvergne  
Conservatoire botanique national du Massif-Central  
CPIE du Velay  
Mission départementale de développement touristique  
Comité départemental de randonnée pédestre  
Syndicat des forestiers privés de la Haute-Loire  
Conseil Général de la Haute-Loire  
Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne

\*\*\*\*\*

M. Lhéritier accueille les participants et les remercie de leur présence, et rappelle l'intérêt écologique de ce petit site de Saint-Beauzire, notamment autour d'un papillon rare, le Cuivré des Marais, et autour de plusieurs espèces de chauves-souris.

M. Lhéritier rappelle également l'ordre du jour de la réunion du Comité de pilotage, à savoir le bilan de l'animation 2013 et le point sur l'animation 2014.

Il passe la parole à M. Oagnol, qui complète les rappels concernant le site Natura 2000 de Saint-Beauzire (Surface de 17 hectares, espèces de la directive « Habitats – Faune – Flore » visées : Cuivré des marais, Grand Murin, Barbastelle). Sont également rappelés les principaux types d'actions que l'on retrouve dans l'animation d'un site Natura 2000 :

- **La contractualisation**, sur la base du volontariat, avec deux niveaux :
  - o Charte Natura 2000 : simples engagements à respecter de « bonnes pratiques », à maintenir le milieu en bon état sans surcoût pour le contractant. En contrepartie, le propriétaire de la parcelle engagée bénéficie d'une exonération de la Taxe sur le foncier non-bâti (exceptée la part versée aux chambres d'agriculture).

- Contrat Natura 2000 : Des engagements de préservation plus exigeants et qui induisent un coût pour le contractant sont rémunérés par des fonds d'Etat et européens (FEADER). Il existe des contrats agricoles, forestiers et « ni-agricoles-ni-forestiers ».
- **Les suivis scientifiques et techniques** : Ils permettent de suivre au cours du temps l'évolution des caractéristiques du site Natura 2000, et de vérifier son état de conservation. Ce sont des outils d'évaluation de la gestion du site Natura 2000, ils vont conditionner les éventuels ajustements à opérer sur les mesures du Document d'objectifs.
- **L'appui aux porteurs de projets** : Que ce soit en termes de conseils dans certains aménagements (vis-à-vis de la préservation des habitats et espèces) ou d'aide à l'évaluation des incidences, l'animateur est à la disposition des porteurs de projets qui en font la demande. Il peut les conseiller directement ou les orienter vers une structure spécialisée.
- **La communication et la sensibilisation** : Ce sont des actions importantes dans l'animation d'un site, la base d'une bonne acceptation locale. Elles peuvent prendre la forme de lettres d'information, de sorties nature, d'articles de presse, etc ...
- **La participation au réseau Natura 2000 et la veille à la cohérence avec les autres politiques publiques** : D'une part, il s'agit d'échanges avec d'autres structures animatrices Natura 2000, afin de tirer profit des diverses expériences aux échelles départementale et régionale. D'autre part, la participation à la concertation sur d'autres politiques publiques permet d'intégrer les dispositions du Document d'objectifs dans la planification des autres programmes et schémas concernés par le site.
- **La gestion administrative et financière** : Ce sont les opérations « courantes » et similaires d'une année à l'autre (demandes de subventions, appels d'offres dans le cadre de marchés publics lors de prestations, organisation du Comité de pilotage, etc ...).

La présentation des actions 2013 est effectuée :

➤ **Suivis scientifiques et techniques : Recherche de gîtes arboricoles à chiroptères**

Cette mission a été confiée à Chauve - Souris Auvergne, elle s'est déroulée durant l'été 2013. L'objectif était de réaliser un inventaire des gîtes de reproduction de chauves-souris potentiels ou avérés sur le site. En effet, la présence de chiroptères affectionnant les milieux forestiers avait été révélée lors de la réalisation du Document d'objectifs. Or le site comprend une partie boisée, ainsi qu'une belle haie de vieux châtaigniers présentant des fissures et cavités propices à l'installation de chauves-souris.

La méthodologie et les résultats de cette étude sont présentés par Lilian Girard, chargé d'études à l'association Chauve – Souris Auvergne.

La méthodologie est basée sur une observation directe des fissures et cavités présentes sur les arbres du site. Après un repérage des principaux arbres ayant un intérêt potentiel, et à l'aide d'un endoscope, bon nombre de ces anfractuosités ont pu être observées à l'occasion de plusieurs passages sur le terrain.

Finalement, aucune colonie de reproduction n'a été observée, bien que des traces de guano aient été vues dans certaines cavités. Ceci étant, l'ensemble des cavités et fissures n'ont pas pu être contrôlées à l'endoscope, car situées trop en hauteur sur les arbres.

La conclusion est qu'il y a tout de même de nombreux arbres à fort potentiel pour l'accueil de colonies de reproduction de chauves-souris sur le site, et que la gestion de ces arbres peut être adaptée pour maintenir et renforcer leur caractère favorable. A cet effet, il est important :

- De poursuivre un certain vieillissement des boisements ;
- D'entretenir le bois de manière raisonnée ;
- De maintenir des arbres morts sur pieds ;
- De maintenir la connectivité entre différents boisements, à l'intérieur et hors du site Natura 2000.

Une cartographie des zones présentant les niveaux d'enjeux de la partie boisée a été produite par Chauve-Souris Auvergne. Elle sera la base des discussions sur la gestion de cette partie boisée avec le propriétaire.

M. Lhéritier demande comment évolue globalement les populations de chauves-souris au cours du temps.

M. Girard répond qu'après la seconde guerre mondiale, les populations ont subi d'importantes chutes, les chauves-souris ayant quasiment disparu dans des régions comme le Centre (Beauce, Berry). En Auvergne, ces chutes de populations ont été bien moindres. L'évolution est également différente selon les espèces. Par exemple, il y a une inquiétude quant au Grand Murin dont les effectifs ont chuté de 60 % en Auvergne. A l'inverse, les populations de Petit et Grand Rhinolophe semblent se porter mieux, on enregistre même des augmentations de populations.

M. Pagès demande quelles sont les conséquences d'un aménagement foncier comme celui qui a été opéré sur Saint Beuzire.

M. Girard explique qu'il est difficile de mesurer cet impact, car il aurait fallu avoir des données sur les populations de chiroptères avant le remembrement, puis après celui-ci.

M. Lhéritier ajoute que les aménagements fonciers actuels ont moins d'impact que ceux d'avant, les linéaires boisés sont pris en compte et des mesures compensatoires sont engagées.

### ➤ **Contractualisation**

M. Marchaud, propriétaire sur le site Natura 2000 (prairie humide et partie boisée au nord-est du site) a été rencontré en octobre 2013. Au cours de l'entretien, les engagements et modalités de contractualisation de la Charte Natura 2000 lui ont été présentés. Toutefois, à ce jour l'animateur n'a pas repris contact avec ce propriétaire pour concrétiser une éventuelle contractualisation.

### ➤ **Communication**

La Communauté de communes du Brivadois, dans le cadre de la reconfiguration de son site Internet, a sollicité la structure animatrice dans le but de rédiger un texte et de fournir des illustrations au sujet du site Natura 2000 de Saint-Beuzire. Un texte

de présentation a donc été rédigé et transmis à la Communauté de communes, qui l'a publié avec quelques photographies sur sa page dédiée au site Natura 2000 de Saint-Beauzire.

L'adresse URL de cette page est la suivante : <http://www.cc-brivadois.fr/saint-beauzire-mr75-id0-n3.html#.U5AoaXZ2HxU>

Par ailleurs, le site Internet des sites Natura 2000 portés par le SMAT du Haut-Allier est toujours actif, et régulièrement mis à jour. On retrouve notamment les caractéristiques des habitats naturels et des espèces qui ont justifié la désignation du site, mais aussi en téléchargement des documents comme les lettres d'information, les comptes-rendus de réunions du Comité de pilotage ou encore le Document d'objectifs.

Le site est accessible à l'adresse suivante : <http://haut-allier.n2000.fr/natura-2000-dans-le-haut-allier/saint-beauzire>

### ➤ **Gestion administrative et financière**

Le bilan financier de l'animation 2013 est présenté dans le tableau suivant :

<b>Nom de l'action</b>	<b>Prestataire</b>	<b>Coût TTC</b>	<b>Financement Etat demandé</b>	<b>Financement FEADER demandé</b>
Animation du Docob	SMAT du Haut-Allier	5 137,12 €	Demande de paiement en cours	Demande de paiement en cours
Recherche des gîtes arboricoles de chiroptères d'intérêt communautaire	Chauve-souris Auvergne	2 000, 00 €		
Frais d'annonces et insertions	BOAMP	21,53 €		
<b>TOTAL</b>		<b>7 158,65 €</b>	<b>4 036,83 €</b>	<b>3 121,82 €</b>

M. Olnol fait ensuite le point sur l'animation de l'année 2014 :

### ➤ **Gestion des habitats et des espèces**

En 2014, les deux propriétaires présents sur le site devraient être rencontrés dans la mesure du possible, afin d'envisager la mise en place de mesures de gestion :

- Sur l'étang
- Sur la partie boisée
- Sur la prairie

Par ailleurs, une synthèse des données naturalistes devrait être réalisée sur plusieurs sites Natura 2000, dont le site de Saint-Beauzire.

Enfin, un passage sur le site pour observer le Cuivré des Marais lors de la deuxième génération annuelle, au mois d'août.

➤ **Communication**

Cette année, M. Olagnol propose de publier un article de presse valorisant le site de Saint-Beauzire et ses richesses patrimoniales. La thématique à aborder est à discuter au sein du Comité de pilotage.

M. Lhéritier propose d'axer l'article sur la haie de vieux châtaigniers du château. Ceci permettra de coupler les volets naturel et culturel du patrimoine de ce site.

M. Olagnol se chargera de transmettre à la presse les éléments nécessaires à la publication de cet article.

➤ **Gestion administrative et financière**

Le plan de financement prévisionnel de l'animation 2014 est le suivant :

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
Nature des dépenses	Montant en € net	Financeurs	Montant en € net
Animation du DOCOB	2 395,00 €	ETAT	1 313,00 €
		FEADER	1 082,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 395,00 €</b>		<b>2 395,00 €</b>

5 journées d'animation sont prévues sur le site en 2014.

En l'absence de questions supplémentaires, M. Lhéritier remercie les participants à la réunion et clôt la séance.



Comité de pilotage 11/06/2014

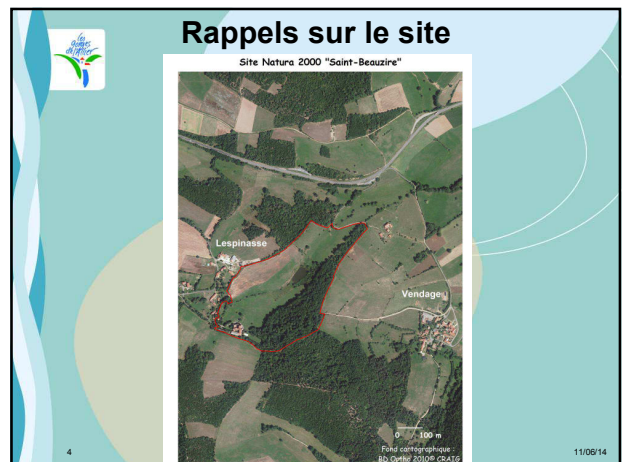
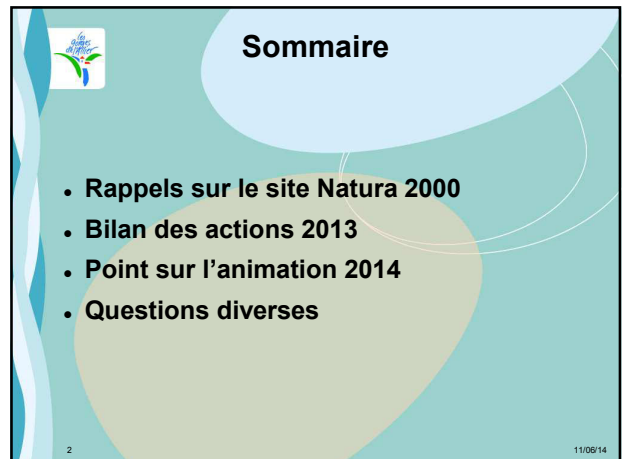
**Site Natura 2000**  
**« Saint-Beauzire » FR 8301083**  
Mairie de Saint-Beauzire – 9h30

Feuille de présence

Nom/ Prénom	Organisme représenté	Signature	Adresse/ e-mail/ téléphone
LHERITIER J. Noël	CG 43		
Florence Flanchon	DDF 43		
GIRARD Licia	Chasse-Souris Auvergne		
CONIL Philippe	FDSEA		
PAGÈS Mauri	C.C. Bivabii		
RIGAUD J. Luc	FDC		
Hubert ASPERTI	ONCFS SD43		

Nom/ Prénom	Organisme représenté	Signature	Adresse/ e-mail/ téléphone
OLAGNOL David	SMAT HA		
STOQUE Michel	FDSEA		
Annick GARDIS	CA 43		







## Rappels sur le site

- **L'animation d'un site Natura 2000 :**
  - La communication
    - Exemple : lettres d'information, sorties nature, ...
  - Participation au réseau Natura 2000 et veille à la cohérence avec les autres politiques publiques
    - Exemples : rencontres régionales, départementales, SRCE, etc...
  - La gestion administrative et financière
    - Exemples : demandes de subventions, marchés publics, etc...



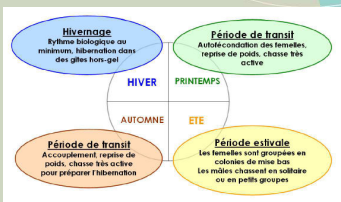
7 11/06/14

## Bilan des actions 2013

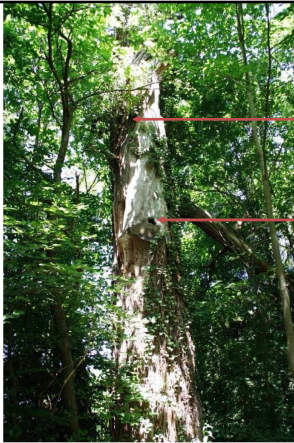
8 11/06/14

## Bilan des actions 2013

- **Suivis scientifiques :**
  - Recherche de gîtes arboricoles à chiroptères
    - Objectif : repérer les gîtes à chauve-souris afin d'optimiser la gestion du milieu boisé.
    - Travail effectué par Chauve-Souris Auvergne
    - Rappel : cycle annuel de vie des chauves-souris :



9 11/06/14



Décollement d'écorce

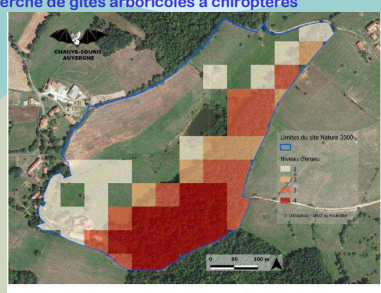
Trou lié à la chute d'une branche / trou de Pic

Figure 1. Typologie de gîte arboricole à Chiroptères.

10 11/06/14

## Bilan des actions 2013

- **Suivis scientifiques :**
  - Recherche de gîtes arboricoles à chiroptères



Cartographie des niveaux d'enjeux des boisements pour les chiroptères, par carés de 50m de côté  
Source : Chauve-souris Auvergne

11 11/06/14

## Bilan des actions 2013


- **Suivis scientifiques :**
  - Recherche de gîtes arboricoles à chiroptères
    - Préconisations de gestion :
      - Un vieillissement du boisement
      - Un entretien raisonné
      - Un maintien de bois mort sur pied
      - Un maintien des linéaires boisés (haies) pour la connectivité des milieux



12 11/06/14

## Bilan des actions 2013

- **Contractualisation :**
  - Charte Natura 2000
  - Rencontre de M. Marchaud en octobre 2013



**Saint-Beauzire**

11/06/14

## Bilan des actions 2013

- **Communication :**
  - Site Internet de la Communauté de communes du Brivadois



**Saint-Beauzire**

11/06/14

## Bilan des actions 2013

- **Communication :**
  - Site Internet Natura 2000 / SMAT du Haut-Allier



**Saint-Beauzire**

11/06/14

## Bilan des actions 2013

- **Gestion administrative et financière :**
  - Bilan financier 2013

Nom de l'action	Prestataire	Coût TTC	Financement Etat demandé	Financement FEADER demandé
Animation du Docob	SMAT du Haut-Allier	5 137,12 €		
Recherche des gîtes arboricoles de chiroptères d'intérêt communautaire	Chauve-sours Auvergne	2 000,00 €	Demande de paiement en cours	Demande de paiement en cours
Frais d'annonces et insertions	BOAMP	21,53 €		
<b>TOTAL</b>		<b>7 158,65 €</b>	<b>4 036,83 €</b>	<b>3 121,82 €</b>

11/06/14

## Animation 2014

11/06/14

## Animation 2014

- **Gestion des habitats et espèces :**
  - Poursuite des discussions avec les propriétaires concernés
    - Gestion de l'étang
    - Gestion de la partie boisée
    - Gestion des prairies
  - Synthèse des données naturalistes du site
  - Recherche du Cuivré des marais
    - 2ème génération en août



11/06/14



## Animation 2014

- **Communication :**
  - Article de presse → Thématique à déterminer
- **Gestion administrative et financière :**
  - Démarches « habituelles »
  - Plan de financement de l'animation 2014

Dépenses		Recettes	
Nature des dépenses	Montant en € net	Financeurs	Montant en € net
Animation du DOCOB	2 395,00 €	ETAT	1 313,00 €
		FEADER	1 082,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 395,00 €</b>		<b>2 395,00 €</b>

19

11/06/14



## Questions diverses

20

11/06/14